

CITÉ DE SAINT-HENRI

CADASTRE

Plan général

**22 janvier 1892 -
7 octobre 1904**

P49/B2,2

828

St-Henri
Plan Général

22 Janvier 2

F. Bagenais Cor.
St-Henri.

Cher Monsieur:

En réponse à la demande que vous me faiciez ce matin je dois vous dire que dans le cas ou j'aurais à faire le plan général de la Ville de St-Henri je m'engagerai à employer Mr. Simard avec le salaire de 66.66 par mois à partir d'aujourd'hui jusqu'au 1^{er} Mai prochain. Je crois aussi que j'aurais de l'emploi pour ce Mr. après le 1^{er} Mai prochain, dans ce cas je feroi moi-même une nouvelle convention avec ce Mr. après la date en question.

Votre etc.

J. Gauthier

H

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7 8

20 Janvier 2.

à son Honneur le Maire
et à M. M. les Conseillers
de la Ville de St. Jean:

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre que je suis prêt à
présenter pour le compte de votre Corporation, et pour livraison en bref
ordre d'ici au 1^{er} Septembre prochain, un plan général de votre Ville.
Dans le même style que les rapports que les plans homologues de Québec
de la Cité de Montréal, c'est à dire sur papier de même qualité,
en feuilles de mêmes dimensions et dessinés de la même manière et à
la même échelle. Le dit plan devant servir à tous les fins d'améliorations
publiques, telles qu'à alignements des nouvelles constructions, élargissements,
rectifications ou ouvertures de nouvelles rues à travers les quartiers actuelle-
ment bâtis, à la confection du rôle d'évaluation, au mesurage des
ports de lots pour répartition du coût des égouts et autres travaux,
à l'alignement des trottoirs, à la répartition de toute taxe spéciale à
prélever, etc. etc.

Je vous offre en outre M. M. de vous faire en addition à ce que ci-
dessus mentionné, le travail additionnel suivant, c'est à dire le
nivellement général des rues de la Ville, lequel prendra en considération
les constructions actuelles ou à faire, la hauteur des caves, hauteurs de
lumière, etc, et cela dans le but de pouvoir donner, par exemple, en même
temps, que l'alignement d'une nouvelle construction particulière, la
hauteur à laquelle devront être portés les fondations, indiquées
etc. etc. ce qui tout soit à un prix au convenable lorsque la

aura été élevée à la hauteur voulue, soit en macadam ou en pavage. plus tard soit avant ou après l'annexion de votre Ville à la Cité de Montréal, la même chose s'applique soit à l'alignement des trottoirs ainsi qu'à la détermination de leur hauteur ou niveau.

Je vous offre M. M. de vous faire ce travail considérable et de la plus haute importance pour votre Ville qui progresse si rapidement en tout, avec la même fin, et en employant les mêmes méthodes qu'à Montréal, enfin le travail en question serait exactement celui que Montréal ferait chez vous demain, si vous vous annexiez aujourd'hui, seulement Montréal y prendrait probablement au moins 2 ans comme cela est arrivé pour le quartier St. Jean B. de la des retards considérables dont vous seriez les seuls à souffrir en cas d'annexion, par les délais que cela apporterait à vos améliorations publiques, tandis que en faisant faire vous mêmes ce travail à l'avance, vous en auriez d'abord le bénéfice et ainsi après l'annexion, Montréal trouverait ce travail dont il aura absolument besoin tout fait. Il ya là certainement une question à prendre en sérieuse considération

Je fais tous ces travaux pour vous M. M. pour le prix de \$ 5.300 cinq mille trois cent cinquante piastres dont cinq cent piastres payables immédiatement le 1^{er} du 1^{er} septembre prochain et la balance en cinq billets à cinq ans à partir du 1^{er} Mai prochain avec intérêt à 4%, les deux billets renouvelables pour deux autres années après échéance au même taux au besoin.

Le prix demandé est sûrement très raisonnable et plus bas que la valeur réelle du travail, mais vu que je suis un peu obligé de garder tout est livré une main d'œuvre très compétente, etc.

raison pour laquelle, j'ai fait un plan spécial, car M. M. il ne faut pas oublier que ce travail comprendra environ 50 mille d'arpentage et plus de 100 mille de nivellement et la confection de 160 feuilles de plans et profils. Quant à la question des alignements et vias à donner aux propriétaires qui bâtiront chez vous, le prix sera de deux dollars par alignement soit un peu moins de ce qui est chargé à Montréal.

D'un autre côté je tiendrai le plan général de la Ville dont j'ai parlé plus haut au comant en y introduisant toutes les nouvelles constructions sur les diverses rues et les nouvelles alignements et au fur et à mesure de l'avancement de la Ville pour le prix fixé de quatre cents dollars par an, alignements aux propriétaires mis au comant du plan payables d'avis à tous les trois mois c'est à dire qu'avec par exemple 75 alignements à donner par année vous aurez à me payer \$ 550. par an ou \$ 25 par mois.

Je vous prie M. M. de vouloir bien considérer au plus tôt l'offre et aussitôt acceptée, le travail sera immédiatement commencé, car il n'y a certainement pas de temps à perdre.

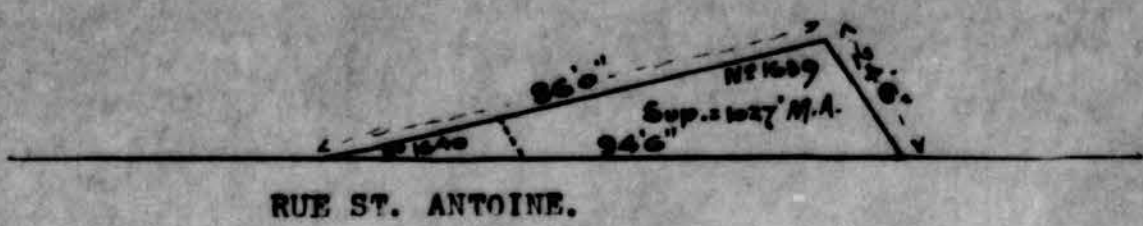
J'ai l'honneur d'être M. M.

Votre très obéissant serviteur.

J. Beutellier

Ingénieur en chef, provincial.

Adress



RUE ST. ANTOINE.

Montréal, 6 Avril 1892.

A son Honneur le Maire et à
 M.M. les Conseillers de la
 Ville de St. Henri

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que le terrain que la Corporation de la Ville de St. Henri se propose de vendre à la Compagnie des chars Urbains, sur la Rue St. Antoine, côté Nord, mesure mille vingt-sept (1027) pieds carrés anglais. (Voir croquis ci-dessus)

J'ai l'honneur d'être M.M.

Votre obéissant serviteur.

(SOGNE) J. Emile Vanier

INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI ET ARPENTEUR.

INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI ET ARPENTEUR. II

P49/B2,2

0 5



Vanier

Montréal, 27 Juin 1892 -

J. Beauchamp Ecr.

Secrétaire-Trésorier.

Ville de St. Henri -

✓

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le plan du résidu du lot 1818 du cadastre qui a été vendu à Monsieur McCall. Le tout préparé d'après les mesurages récents et l'examen des titres des propriétés avoisinantes.

Votre etc. -

(Signé) J. Emile Vanier -

14

P49/B2,2

0 6

1 2 3 4 5 6 7 8

Ami 10 Avril 1853 -
@ M: G. E. Vanier B. J. 6 -

Monsieur, Seriez vous assez bon de nous
preparer incontinent un petit plan
du terrain de l'abbatoy, la ou les gravois
ont été enlevés par la Capoustrion et
pretende que c'est sur le terrain de l'abbatoy
et nous pretendons que c'est sur le terrain
appartenant à la ville de Montreal, nous
sommes en proie et il nous faut cela
sans faute

Votre
G. E. Vanier
B. J. 6

Montréal, 14 Avril 1893 -

M.M. Madore & La Rochelle,

Procureurs de la Ville de St. Henri.

✓

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport qu'après examen des titres et vérification des mesures sur le terrain dans l'affaire de la Cie. des Abattoirs vs la Ville de St. Henri re "GRAVEL PIT" J'ai trouvé le plan Rielle Exact. C'est-à-dire qu'il y aurait eu empiètement sur la propriété des Abattoirs de la part de la Ville que vous représentez.

J'ai l'honneur d'être M.M.

Votre très obéissant serviteur.

(SIGNE) J. Emile Vanier

18

P49/B2,2

1 8

1 2 3 4 5 6 7

P49/B2,2

Plan Terrain des abattoirs

Plan #17

Voir Bobine 1 #6

P49/B2,2



Montréal, 15^{me} Avril 1893.

A son Honneur le Maire
et à M.M. les Conseillers de la Ville de
St. Henri -



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint un croquis montrant la déviation projetée de la Rue St. Ambroise près de la Rue Gareau pour la commodité du trafic au nouveau pont de la petite rivière St. Pierre. Cette déviation de la rue St. Ambroise a été mentionnée dans l'estimé des travaux à faire à St. Henri en 1893 que je vous faisais parvenir Jeudi de la semaine dernière.

J'AI L'HONNEUR D'ÊTRE M.M.

VOTRE TRES OBEISSANT SERVITEUR.

(SIGNE) J. EMILE VANIER

ING. EN CHEF DE LA VILLE ST. HENRI

20

P49/B2,2



Montréal, 17 Avril 1893.

A SON HONNEUR LE MAIRE
ET A M.M. LES CONSEILLERS DE LA
VILLE DE ST. HENRI -

↓

Messieurs,

En réponse à la demande que me faisait Monsieur
Beauchamp votre Secrétaire-Trésorier il y a quelques jours,
je dois vous informer que la Rue Harrisson a été cadastrée
il y a déjà longtemps de St. Ambroise à Coursol, et ce sur
le prolongement de la rue actuelle, le tout tel que démon-
tré sur le plan ci-annexé. Il n'y aurait par conséquent qu'a
acquérir par les moyens ordinaires le terrain de cette rue
comme vous le voyez, il n'y aura aussi aucun des lots de dé-
rangé.

Votre tout dévoué.

(SIGNE) J. EMILE VANIER

ING. VILLE DE ST. HENRI.

22

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

Notre Dame

2216	2217
2211	2217
2218	2219
2223	
2224	

Robertson

2206	2210
2227	
2228	
2231	
2232	

St. Emelie

2208	2202
	2199
2204	2198
	2195
2203	2194
	2191
2099	2190
2051	2187
2062	2186
2068	2183
2055	2182

Rue Harrison

St. Ambroise

2169	2175
2170	2174
2171	2175
2172	2176
	2177

Canal Lachine

21

Alu journal
✓

St Henri le 18 Mai 1893

J.E. Vanier Ecr.

Monsieur:-

Veillez être présent à une assemblée
de Comité du Conseil de la Ville de St Henri ce soir le 18
courant à huit heures pour procéder à l'examen des plans de la
Ville

Votre tout dévoué

[Signature]

Secretaire Tresorier ✓

P49/B2,2



2121
Plan general
Profils des rues

" La question des lignes et niveaux donnés à la propriété de Mr. Leroux, rue St. Augustin, par l'Ingénieur de la Cité, ayant été nouveau été soumise au Conseil;

Il est résolu et adopté que l'Ingénieur de la Cité soit requis de changer le profil officiel de la rue St. Augustin, de Notre Dame au Canal, et ce de manière à ce que les nouveaux niveaux des deux cotés Est et Ouest de cette partie de la dite rue St. Augustin, se rapprochent autant que possible de la position actuelle des constructions y érigées, même que du macadamisage et trottoirs en usage."

Certifié vrais extraits,

G. Gauthier

128

Greffier et Trésorier.

2/2'
Plan General
" La question des lignes et niveaux donnés à la propriété de Mr. Leroux, rue St. Augustin, par l'Ingénieur de la Cité, ayant
nouveau été soumise au Conseil;

Il est résolu et adopté que l'Ingénieur de la Cité soit
chargé de changer le profil officiel de la rue St. Augustin, de
Notre Dame au Canal, et ce de manière à ce que les nouveaux
niveaux des deux cotés Est et Ouest de cette partie de la dite
rue St. Augustin, se rapprochent autant que possible de la posi-
tion actuelle des constructions y érigées, même que du maca-
dame et trottoirs en usage."

Certifié vrais extraits,

G. Gauthier

288
Greffier et Trésorier.

REPRISE

9/B2,2

1 2 3 4 5 6 7 8

Walker

ALEXANDER WALKER.
MONTREAL.

MONTREAL *July 11th 1893*

- J Emile Janvier Esq
Imperial Block
Breastis -

The lots No 84 85 86 87 51 52 53 54
55. 56 on Marsden Ave are ^{and} respectively to
Mess Gouyons Brault & Desjardins who are to
build at once & complete to rent same for
the fall - the houses will contain 3^{1/2} tenements each

Kindly use your good offices in helping
to have the street at once graded. which will
be a mutual benefit to Water Corp. St Henry

Yours very sincerely
Alexander Walker

✓

23

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

St Henri le 29 Juin 1893
Province de Quebec Ville
de St Henri

Extrait du Livre des Délibérations du Conseil de la Ville de
St Henri

Seance du 29 Juin 1893

Le Secretaire Tresorier est autorisé à donner avis à Mr. J.E.
Vanier Ingénieur de la Ville de St Henri, d'avoir à préparer
immédiatement un plan démontrant le nombre de pieds en superfi-
cie appartenant à la Montreal Street Ry. Co. que la Ville de
St Henri a besoin pour l'ouverture et l'élargissement de la
(Glen)Partie du No. Officiel 1635

C'est le désir du Conseil d'avoir ce plan dans le plus bref
délai.

Entier payé 15
M. J. P.

Julius Beauchamp
Sec. Trés.

24

WILL TAKE CHARGE
OF
Railroads, Tramways, Roads,
Water Works, Sewers,
ORGANIZATION OF STEAM,
Water and Electric Motive Power,
Electric Lighting and Electric Railways,
Surveys, &c
PATENTS, TRADE MARKS
IN
CANADA & FOREIGN COUNTRIES.
ARBITRATION, EXPERTISES, EXPROPRIATIONS.

4 J. EMILE VANIER, 4
Civil and Hydraulic Engineer, Land Surveyor

Graduate of the Polytechnic School
Past Member of the Council of the Canadian Society of Civil Engineers
Member of the Council of the Society of Hygiene of the Province of Quebec
Member of the Society of Hygiene of Paris
Professor of Geodesy and Hydrography at the Polytechnic School of Montreal, etc.

Offices: Imperial Building, 107, St. James St.,

Montreal, 22d Sept 1893

E. P. Hannaford -Esq -
Chief Engineer G.T. Railway

Dear Sir,

As I am now completing a plan of the Town of St. Henry, also profiles of streets for the grading of same, and as I am informed that you have a project to change the bridge over your line on Notre Dame Street, would you please let the bearer, one of my assistants, consult your plan of the bridge so as to arrange the new grade on Notre Dame to suit -

If you can let me have the necessary information.

YOU WILL OBLIGE .

YOURS TRULY.

(Signed) J. Emile Vanier.

ING. TOWN OF ST. HENRY -

25

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

Montréal 22 sept 93

Recu de J. E. Vanier Inf. Ville de St Henri une
copie du plan du prolongement de la rue
Harrison de St Ambroise au Canal
Madone & La Rochelle
p. 3 p. 6

56

SE CHARGE
DES
Travaux d'Ingénieur
— POUR —
Chemins de Fer, Tramways, Routes, Ponts,
Aqueducs, Canaux d'égouts,
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,
Hydraulique et Electrique.
— — — — —
EXPERTISES, ARBITRAGES, EXPROPRIATIONS.
— — — — —
BREVETS D'INVENTION
POUR LE
CANADA ET L'ÉTRANGER.

4 J. EMILE VANIER, 4
Ingénieur Civil et Arpenteur Provincial

Ancien Elève Diplômé de l'Ecole Polytechnique
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens
Membre du Conseil de la Société d'Hygiène de la Province de Québec
Membre de la Société d'Hygiène de Paris
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureau: 107, rue St-Jacques,

Montréal, 23 Sept. 1893

Jules Beauchamp Ecr.
Sec. trésorier Ville de St. Henri

Cher Monsieur,

Je vous envoie ci-inclus la lettre de Monsieur Madore au sujet de la rue Harrison, laquelle vous m'avez passée il y a quelque temps.

Le plan de la rue Harrison de St. Ambroise à Canal, a été dûment livré à M.M. Madore & La Rochelle les Avocats de votre Corporation. -

Votre tout dévoué -

(signé) J. Emile Vanier

Ingénieur Ville de St. Henri -

Copie

27

HAMILTON POWDER COMPANY,
Office, No. 103 St. Francois Xavier Street,

Montreal,

Oct. 2nd, 1893

J.E. Vanier, C.E. etc,
Present.

Dear Sir;-

This company proposes buying 61 feet frontage on the canal (389
deep) from the West side of the property recently acquired by W. Strachan
& Co near Clendennings' new factory, Cote St. Henry.

With your knowledge of the
Cadastrals there, we would be much obliged to have you send a man to
stake this out and take levels showing (A) height of land above surface
of canal at our line on the canal side, (B) height above canal at a
point 138 feet back from above line, (C) height at lower end of the
property fronting on St. Ambrose St.

We would also like to know whether the
proposed extension of Gareau St to the canal will take anything from
this land and whether or not the expropriation has already been made.

Yours Truly

Wm. J. Strachan
Treasurer

28

*Ente
"dispendage" folio 28.*

P49/B2,2

24

1

2

3

4

5

6

1893
The Hamilton Powder
Coys

HAMILTON POWDER COYS

[Faint, mostly illegible text from the reverse side of the document, appearing as bleed-through or ghosting.]

HAMILTON POWDER COMPANY,
Office, No. 103 St. Francois Xavier Street,

(Montreal, October 7th, 1893

J. Emile Vanier, Esq. C. E.
Present.

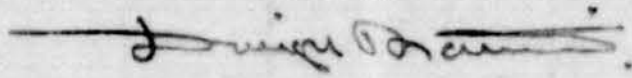
Dear Sir:-

Referring again to Mr. Strehan's property at Cote St. Henry...

We have bought from him 105 ft from the West end of his land adjoining Mr. Clendennings new factory which makes us independent of expropriation.

Will you be good enough, on Monday if possible, to stake this out for us, giving at the same time a proces verbal for same. Also please take levels as mentioned in our former letter, remembering that now we are interested in the height of land on the 44' on the eastern end, as the building of course will go on this new purchase.

Yours Truly,



Treasurer.

à st. Paul par Hebert

*Emile Vanier
"Asperandegne"
Jolie 2/8*

59

Montreal, 15 Novembre 1893 -

A son Honneur le Maire et à
M.M. les Conseillers de la Ville
de ST. Henri -

Messieurs,

Je vous prie de vouloir bien me faire parvenir des instructions précises au sujet du changement de la ligne homologuée de la rue St. Jacques, côté Nord, entre les rues Lemaire et St. Philippe, dont il a été question ces jours derniers. Il est facile de faire ce changement sur le plan général de la Ville et sur celui du plan spécial de cette rue, mais il va falloir aussi faire ce changement sur la copie de ce plan qui a été déposé au bureau du Protonotaire à Montréal, et je ne sais pas réellement pas quelle procédure suivie dans ce cas.

S'il vous plaît M.M. me préciser vos ordres à cet effet et au besoin me permettre de consulter l'avocat de votre Corporation.

En vous remerciant à l'avance -

Je demeure,

Votre bien dévoué.

(signé) *J. Emile Vanier*

INGENIEUR VILLE DE ST. HENRI

31

Plan général

(1)

Cité de St-Henri

Liste des Repères

(Le plan de comparaison est le même qu'à la Corporation de Montréal).
(Pour comparer le plan général de la Ville de St-Henri)

	Localisation des repères	Élévation	Remarques
1	Au coin de la rue Notre Dame et de l'avenue Abbott (coin sud) sur la fondation en pierre d'une maison de brique.	31.28	
2	Sur la fondation en pierre d'une maison en brique de la rue Notre Dame, côté nord et portant le nu- mero 3385 (no. cadastrial - 944-16)	32.69	
3	Au coin est des rues Notre Dame et ^{Laevie} (Harrison) sur la fondation en pierre d'une maison de brique (no. cadastrial 2218)	35.36	
4	Coin nord des rues Notre Dame ^{Rosedelima} (Halliwell) sur la fondation en pierre d'une maison de brique (Ce repère peut servir pour la rue Rose de Lima). no. cadastrial 944-1	38.99	282
5	Sur base en pierre d'une maison de brique située au coin ouest des rues Bourget et Notre Dame, sur appui de fenêtre (no. cadastrial 1004)	45.90	

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7

- 6 Sur la fondation en pierre d'une maison de brique
située sur le côté nord de la rue Notre Dame en face
du coin sud des rues Turpin et Notre-Dame.
No. du cadastre 1011. 49.49
- 7 Sur la marche en pierre d'une maison de brique
portant le no. 3498 rue Notre Dame, près de la rue
St. Augustin. (no du cadastre 1938). 49.01 (entrée privée)
- 8 Sur la base en pierre (au-dessus des fondations) d'une
maison de brique située sur le côté sud de la
rue Notre Dame près de la porte portant le
no. 3538, en face de la rue Metcalfe (no
du cadastre 1930) 42.93
- 9 Sur la base en pierre (au-dessus des fondations)
de la fondation de l'Hotel de Ville de St. Henri
Coin est des rues St. Jacques & Notre Dame.
(no du cadastre 1029). 38.45
- 10 Sur un appui de fenêtre d'une maison d'école
en brique située au coin ouest des rues St.
Jacques et St. Pierre (no du cadastre 1195) 41.13
- 11 Sur la fondation en pierre d'une maison de bri-
que portant le no. rue St. Jacques.
(no du cadastre 1878) 42.55

58

- ~~12~~ A l'entrée du no Rue St. Jacques, sur la
 marche en pierre en face de la rue St. Philippe
 (no. du cadastre 1569) 42.13 maison de briques
- 12 A l'entrée de la maison no Rue St. Jacques
 coin est des rues St. Jacques & Ste Marguerite
 (no du cadastre 1582). 42.02
- 13 Sur la fondation en pierre d'une maison de
 briques portant le no Rue St. Jacques
 située au coin nord des rues St. ^{alphonse} ~~germain~~
 & St. Jacques (no. cadastral 1585) 42.34
- 14 Sur l'appui de pierre d'une fenêtre de la
 maison de briques portant le no.
 rue St. Jacques, coin St. Jacques et St. Paul
 no cadastral 1625. 40.95 coin ouest
- 15 Sur la fondation en pierre d'une maison de
 briques située au coin sud des rues St.
 Jacques et Delisle. (no cadastral 1707-29) 44.68
- 16 Sur la marche en pierre à l'entrée de la mai-
 son de briques située au coin est de la rue
 St. Jacques & Avenue Ste Elizabeth, no. ca-
 dastral 1707-24. 46.40

coin ouest
280

Cité de St. Henri

Plan général

Le plan général de la Cité
a été homologué par Jugement
de la Cour Supérieure du
22 Juin 1894.

289

- 4
- | | | |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 17 | A environ 120 pieds en deca du chemin de la Côte St Paul, sur la base de pierre de la maison portant le no rue St Jacques. (no du cadastre 1664) | 54.10 |
| 18 | Sur la fondation en pierre d'une maison de briques située au coin nord des rues St Paul et St. Antoine (no du cadastre 1617) | 40.64 |
| 19 | Sur l'appui de la fenêtre d'une maison de briques située sur le coin est des rues St. Alphonse et St. Antoine (no du cadastre 1595) | 40.01 |
| 20 | Sur la fondation d'une maison de briques portant le no rue Ste Marguerite (no du cadastre 1524) près du coin est des rues Ste Marguerite et St. Antoine | 39.75 |
| 21 | Sur la fondation d'une maison de bois située au coin sud des rues St Antoine & St. Philippe (no du cadastre 1532) | 39.40 |
| 22 | Sur la fondation d'une maison de briques située au coin nord des rues St. Antoine et St. Ferdinand (no du cadastre 1507) | 37.58 |

279

5

23	Sur la fondation d'une maison de brique située au coin sud des rues St. Pierre et St. Antoine. (No du cadastre 1197)	36.70	
24	Sur la fondation d'une église située au coin ouest des rues St. Antoine et Metcalfe, No du cadastre 1246)	35.87	église de brique
25	Sur la fondation en pierre d'une maison de brique portant le no. 1005 rue St. Antoine, au coin ouest des rues St. Antoine et Agnes (No du cadastre 1274)	35.71	
26	Sur la fondation en bois du maison de brique située au coin ouest des rues Anne et June rue projeté. (No du cadastre 1080A-11)	34.68	Instable 278
27	Sur la base en pierre de la bâtisse de la manufacture William, coin des rues St. Jacques et Bourget. (No du cadastre 1090)	37.44	Coin nord
28	Sur la base en pierre de la bâtisse de la manufacture William, coin Rose de Lima et St. Jacques, No du cadastre 1073	37.42	Coin ouest-

- | | | |
|----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| 29 | sur l'appui en pierre de la fenêtre d'une maison de
brique (deuxième à partir du sud) coin sud, des
rues Agnes et St. Jacques, sur l'appui dans le
"Bay Window" (No du Cadastre 1044) | 34.28 |
| 30 | sur la base en pierre d'une maison de brique
au coin sud des rues Metcalfe et St. Jacques.
(No du cadastre 1037) | 35.85 |
| 31 | sur la base en pierre d'une maison de brique
portant le No 18 Rue Langerin, coin sud-
ouest de la maison, située à environ 100
pieds du coin de la rue St. Ferdinand.
(No du cadastre 1566) | 38.31 |
| 32 | sur la base en pierre d'une maison de brique
au coin sud ouest des rues St. Philippe
et Langerin, à gauche du soupirail) (No du
Cadastre 1528) | 38.37 |
| 33 | sur la base en pierre d'une maison de brique
située le côté ouest de la rue de Marguerite,
vis-à-vis la rue Langerin (ligne sud)
(No du cadastre 1587) | 40.31 |

27F

- 34 Sur la base en pierre d'une maison de brique
coin ouest des rues Atwater et Ste Genevieve
(No du cadastre 2252 A). 31.28
- 35 Sur la base en pierre d'une maison de brique
portant le numero 2 de la rue Atwater, au
coin sud de la maison, (No. cadastral 2277) 39.08
- 36 Sur la base en pierre d'une maison de brique
au coin est des rues St. Ambroise et St. Jean
(No cadastral 2278) 35.53
- 37 Sur la base en pierre d'une maison de brique
situee au coin ouest des rues St. Ambroise
et Rose de Lima, (no du cadastre 2086) 34.70
- 38 Sur la base en pierre d'une maison de brique
portant le numero 16 de la rue Bourget, a
environ 150 pieds du coin ouest des rues
Bourget et St. Ambroise (no du cadastre 2089) 34.67
- 39 Sur la base en pierre d'une maison de
brique portant le no 209 rue St. Ambroise
a environ 150 pieds du coin est des rues
St. Ferdinand et St. Ambroise. (No du
cadastre 1913-86) 31.84

276

40 Sur la base en pierre d'une maison de brique portant le numero 83 de la rue Ste Emelie, au coin ouest. No du cadastre 1958 40.34

41 Sur la base en pierre d'une maison de brique au coin coin des rues Ste Emelie et St-Augustin. No. du cadastre 1960 40.15

42 Sur la base en pierre d'une maison de brique situee au coin nord des rues Ste Emelie et Lugeon. (No du cadastre 1987) 36.21

43 Sur la base en pierre d'une maison de brique situee au coin nord des rues Ste Emelie et Bourget (No. du cadastre 2012) 35.23

44 Sur la base en pierre d'une maison de brique situee au coin ouest des rues Ste Emelie et Rose de Lima. (No du cadastre 2029) 33.56

275

45 Sur la base en pierre d'une batisse de brique situee au coin est des rues LaCroix et Barrie No cadastral 2210. 36.68

46 Sur la base en pierre d'une maison de brique situee au coin ouest des rues Barrie et St. Jean No cadastral 2225 35.20

47	Sur la base en pierre d'une maison de briques située au coin est des rues Ste Marguerite et Ste Philomène. No cadastral 1772	33.78
48	Sur la marche en pierre d'une maison de briques située au coin est des rues St. Philippe et Ste Philomène, no. cadastral 1802.	36.46
49	Sur la base en pierre d'une maison de bois portant le no 14 de la rue St. Philippe, au nord du passage, et à environ 150 pieds du coin des rues St Philippe et St. Ambroise. No. cadastral 1786	31.79
50	Sur l'appui en pierre du chassis situé au nord ouest de la bâtisse de la " Dominion Abattoir Co", sur le côté ouest de la rue. No cadastral 1721	37.98
51	Sur la base en pierre d'une maison de briques portant le numéro 1150 rue Riche- lieu, no. cadastral 941-34	31.12
52	Sur la base en pierre d'une maison de briques portant le no. 142 Atwater, située à environ 80 pieds du coin ouest des rues Atwater et Richelieu, no. cadastral 926.	29.57

272

- 53 Sur la base en pierre d'une maison de brique
située au coin ouest des rues Atwater et Delisle
sur la rue Delisle. No cadastral 904 30.23
- 54 Sur la base en pierre d'une maison de brique
située au coin est des rues Atwater et St.
Jacques. No du cadastre 789 30.68
- 55 Sur la base en bois d'une maison de brique
située à environ 100 pieds du coin est de l'ave-
nue Atwater et de la rue St. Antoine (dans
le Arrière). No cadastral 886-118 144.03

Montreal 1^{er} Sept 1872.
J. Gauthier
 J. G. & A. P.

Copie en

273

R U E S D E S T . H E N R I

PROFILS

- I Acorn
- 2 Agnès (Av)
- 3 Albert
- 4 Annie
- 5 Atwater
- 6 Barré (autrefois Robertson)
- 7 Beaudoin
- 8 Bourget
- 9 Bourget (autrefois Lisgar)
- 10 Brewster
- 10a Brown
- 11 Butternut
- 12 Chesnut
- 13 Chemin Côte St. Paul
- 14 Cobnut
- 15 Dagenais
- 16 Delinelle
- 17 Delisle
- 18 Greene
- 19 Guimond
- 20 Lacroix (autrefois Harrisson)
- 21 Langevin
- 22 Lime
- 23 Maria
- 24 Marin
- 25 Metcalf
- 26 Notre dame
- 27 Notre Dame (autrefois St. Joseph)

286

193

- 28 Palm
- 29 Parc (Terrace Av)
- 30 Du Parc (Ave)(Autrefois Willie)
- 31 Poplar
- 32 Régneau
- 33 Richelieu (autrefois Workman)
- 34 Rose de Lima
- 35 " " " (autrefois Hallowell)
- 36 St. Alphonse
- 37 St. Ambroise
- 38 Ste Anne
- 39 St. Antoine
- 40 St. Antoine
- 41 St. Augustin
- 42 Ste Elizabeth (autrefois Gareau)
- 43 Ste Elizabeth (autrefois St. Paul
- 44 Ste Emélie
- 45 Ste Emélie (prolongée)
- 46 St. Ferdinand
- 47 St. Ferdinand (autrefois Lemaire)
- 48 St. Germain
- 49 St. Jacques
- 50 St. Jean
- 51 St. Jean-Baptiste
- 52 Ste Marguerite
- 53 Ste Marguerite (autrefois Brodie)
- 54 Ste Marie
- 55 St. Paul (autrefois Bethume)
- 56 St. Philippe
- 57 St. Philippe (autrefois Régneau)
- 58 Ste Philomène)
- 59 St. Pierre
- 60 St. Rémi

283

VILLE DE ST. HENRI

INDEX DES PLANS DES

RUES.

NO.	NOMS DES RUES
1	Rue Agnès
2	" Albert
3	" Annie
4	" ^{Marie} Beaudoin
5	" Bethune
6	" Bourget
7	" Brodie
8	" Delinelle
9	" Delisle
10	" Gareau - <i>Ste. Elisabeth</i>
11	" Hallowell
12	" Harrisson
13	" ^{Saxony} Langevin
14	" Lemaire
15	" Lisgar
16	" Maria
17	" Metcalf
18	" Notre Dame A (De St. Joseph à Av. Atwater)
19	" " B (De St. Jacques à Gareau)
20	" " C (De la rue Gareau au Chemin de la Côte (St. Paul.)
21	" Parc
22	" ^{Richelieu} Robertson
23	" Rose de Lima
24	" St. Alphonse -
25	" St. Ambroise A (De St. Jean à Ste. Zoé)

284

NO. NOMB DES RUES

- 26 Rue ~~St. Ambroise~~ B (De Ste. Zoé à Delinelle)
- 27 " ~~St. Antoine~~ A (De Atwater à Metcalf)
- 28 " ~~St. Antoine~~ B (De Metcalf à St. Paul)
- 29 " ~~St. Augustin~~
St. Elisabeth
- 30 " ~~St. Amélie~~
- 31 " ~~St. Ferdinand~~
- 32 " ~~St. Germain~~
- 33 " ~~St. Jacques~~
- 34 " ~~St. Jean~~
- 35 " ~~St. Jean-Baptiste~~
- 36 " ~~St. Joseph~~
- 37 " ~~St. Marguerite~~
- 38 " ~~St. Paul~~
- 39 " ~~St. Philippe~~ A (De Notre Dame à l'extrémité)
- 40 " ~~St. Philippe~~ B (De Notre Dame à St. Ambroise)
- 41 " ~~St. Philomène~~
- 42 " ~~St. Pierre~~
- 43 " ~~Turgeon~~
- 44 " ~~Willie~~
- 45 " ~~Workman~~
- 46 " Zoé

283

Commune de Québec }
Cité de St-Henri } Extrait du livre des délibérations du
Conseil de la Cité de St-Henri

Seance du 17 Sept 1894

Proposé par M. J. Senechal secondé par
M. M. Labueche que M. J. C. Vanries
ingenieur de la Cité soit auto-
risé à procéder sans délai à la
modification du plan de la
rue St-Jacques à partir de la rue
St-Paul et à la rue St-Elizabeth
et que l'évaluation soit faite
par un Curvante le montant.
Pour la motion: Aff. edue. M.
Labueche. Jos Senechal & M. Senechal
Contre la motion: Am. Taillefer
Adopté.

Certifié vrai extrait du livre des
délibérations du Conseil de la
Cité de St-Henri.



Jules Beauchamp
Greffier & Procureur
Cité

Voir lettre en réponse
le 26 sep 94

42

Montréal 26 Septembre 1874

à son Honneur le Maire
et à Messieurs les Echevins de la
Cité de Montréal.

✓

Messieurs,

En réponse à la demande qui m'a
été faite par résolution passée en Conseil le 12 Sept.
par Messieurs les Echevins au sujet de changement
de la ligne homologuée entre la rue St Jacques
de la rue St Alphonse à la rue Ste Elizabeth,
J'ai l'honneur de vous transmettre ci-jointe
une copie du plan modifié indiquant le change-
ment proposé dont il est question dans la dite
résolution. Le tout d'après avoir été préparé
d'après les informations prises sur les lieux en
compagnie du propriétaire de la résolution, par
Messieurs les Echevins Joseph Sénécal.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Vos très obéissants serviteurs
J. Gauthier
Infameur de la Cité de Montréal

43

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 6157

St. Henri, le 25 Janv 1895

M. J. E. Vanier
Montreal

Monsieur Je vous transmets
sous ce pli l'extrait du livre des déli-
berations du conseil de la Cité de
St. Henri.

Prise d'acception
voté tout dernier

Jules Beauchamp
Greffier

55

P49/B2,2

Procès-verbal de l'Assemblée
de la Cité de St-Henri

Extrait du livre des délibérations du
Conseil de la Cité de St-Henri.

Séance du 25 Janvier 1895

Il est résolu que Mr J.B. Vanier Ingé-
nieur de cette Cité soit notifié d'avoir
à mesurer tout le terrain vacant qui
se trouve à l'Ouest des bâtiments de la
Canada Pipe & Foundry Co qui lui appar-
tient et d'en faire un petit plan sous
le plus court délai démontrant cette
partie de terrain vacant sans altérer
le corps principal de la Manufacture.

Certifié vrai extrait du livre des déli-
bérations du conseil de la Cité de St-Henri.

Bureau du Conseil
Cité de St-Henri
ce 26 Janvier 1895



Jules Beauchamp
Geoffroy Tessier

V

Cette copie de plan
a été livrée à St-Henri
Bureau de la Corp. Jend.
le 31 Janvier 95
J.P.V.

54

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 5 Feb 1895

Mrs J. E. Varnes
Montreal

Je vous transmets sous
pli
l'Extrait d'une résolution du conseil
de la Cité de St. Henri. S'agissant de
votre attention obligez beaucoup

Votre tout dévoué
Jules Beauchamp
Greffier

le plan est copié
sur le 20^e au p. 21
l'écrit à M. J. Beauchamp
le 11 Feb. 95
W.E.

59

P49/B2,2

4 5

1 2 3 4 5 6

Corporation de la Cité de St. Henri

151

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE 2244 617

St. Henri le 25 Mars 1895

M. J. E. Vanier, Ca.
Ing. en chef de
cité de St. Henri. S. C.

St. Henri le 25 Mars 1895
Jules Beauchamp
J. W.

Monsieur,

Je suis chargé par le conseil de vous
demander de vouloir bien faire plan des rues non désignées
au plan général de la cité dont copie pour le bureau et
une aussi pour la cour Supérieure pour homologation et
ces rues je crois sont la rue St. Elizabeth (continuation au
canal) St. Jean de Notre Dame et chemin de fer le grand Canal
ceci nous est absolument nécessaire pour l'expropriation
et l'information générale du public etc -

Veuillez s'il vous plaît y voir le plus tôt
possible car pour cette raison nous avons des contrats
en souffrance -

Voite etc
Jules Beauchamp
Greffier

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

Procès-verbal
Cité de Montréal

Extrait de l'un des délibérations du
Conseil de la Cité de Montréal

Mr. du Piché

L'an du 29 Juin 1895

Proposé par M. A. Delorme Secrétaire
par M. W. Labadie qui ordonne
donné à M. J. L. Lamer, de faire
un plan de la rue longeant
le terrain appartenant à M.
A. A. Bernard, (de la rue Notre
Dame au grand Parc) et de
prendre les mesures en loi
pour faire homologuer le plan
suscité pour être et baliser
ce qui de droit.

Pour la motion A. Delorme Alf
Leduc, W. Labadie, A. A. Bernard
& M. Lamer
Certifié Eug. Guay
Motion adoptée

Certifié vrai l'extraire de l'un des
délibérations du Conseil de la Cité de Montréal

Bureau du Conseil
Cité de Montréal
Ce 30 Juin 1895

Entre

Jules Bernier
Greffier

66

Commissaire de Police }
Cité de St. Henri } Extrait des délibérations
du conseil de la Cité de St. Henri

Demande enregistrée

Séance du 7 Août 1895

Résolu et adopté que M. S. Ingénieur
& M. J. Varnier sont notifiés d'avoir à
procéder à l'arpentage du terrain
de M. G. M. Stephens, et donner la
mesure exacte en pieds anglais
de la superficie de la dite propriété

Certifié vrai extrait des délibérations
du conseil de la Cité de St. Henri

Bureau du Conseil }
Cité de St. Henri }
ce 9 Août 1895 }

Jules Beauchamp
Greffier & Secrétaire
Municipal



69

Montréal 28 Août 1895

à son Honneur le Maire
ou à un. ou. les Echevins de
la Cité de St-Henri



Messieurs,

En réponse à la demande qui
m'a été faite il y a quelques jours au sujet de
l'étendue de la propriété Steptens à St-Henri, je
dois répondre comme suit, à la suite de recherches faites,

La superficie totale des lots situés de la sub-
division du N° 3413 de R. 86, moins

le N° 30 qui se rapporte à un ~~lot~~, est de

875546 pds carrés

De cette superficie il y a à déduire la lisière

de terre qui a été expropriée autrefois pour

l'élargissement de la rue ~~St-Henri~~, la

superficie de cette lisière, après avoir déduit

celle partie qui se trouve vis-à-vis les lots

Cleudienne, serait de

112869 - -

Restant comme différence à cotons là,

761672 - -

A ajouté maintenant les lots de la subdivision

du N° cadastre 1704 des a 9, soit,

6163 - -

do - do - " 1703 " 1 @ 37 m²

ce comprenant par la rue ~~St-Henri~~ 22

11099 - -

D'où total y compris

838934 - -

La rue St-Ambroise comprenant de lots

3413-30, 3413-37, 1703-22 et 1704-10,

soit en tout

106875 - -

D'où total des terrains cotés aux adresses

955809 - -

qui se trouvent sur la rue St-Ambroise y avait compris

La présomption Steptens était de 875546 pds carrés

lots de St-Henri

Président J. J. Hubert
Cité de Montréal

Extrait du procès verbal des délibérations
du conseil de la Cité de Montréal

Séance du 11 Mars 1896

Résolu et adopté que les greffiers
sont autorisés à solliciter des
Vannes d'avis à procéder à la renou-
vellement de la rue St-Ferdinand en
réclamation de celle de Beau-
champ, Sidon, Charbonneau & St.
Goscelin.

Certifié vrai extrait du procès verbal des deli-
berations du conseil de la Cité de Montréal

Guarantisseur
Cité de Montréal
ce 18 Mars 1896

Jules Beauchamp
Greffier

73

Revis

Province de Quebec
Cité de St Henri

Extrait du livre des deliberations d
du Conseil de la Cité de
St Henri

-----Séance du 2 Sept 1896-----

V
Résolu et adopté qu'un Comité composé de M. le Maire T.J. Aquin & M.M. les Echevins G. Meloche Clement Lafleur, & A.A. Bernard & L'ingenieur de la Cité reçoive instruction et autorisation de faire les démarches premières et examen de la propriété vis a vis les rues Metcalfe & St Pierre et voir s'il est possible de faire une montée conduisant a la Gare Pacifique à Westmount et de coût approximatif de tels travaux et informer le Conseil de la Ville de Westmount de leur intention, et de leur demander leur concours dans l'entreprise projetée, le Comité susdit devant se reunir Vendredi le 4 courant à 3 heures P.M.

Certifie vrai extrait du livre des deliberations du
Conseil de la Cité de St Henri

Bureau du Conseil
3-5 Place St Henri

Jules Beauchamp
Greffier & Tres

*me suis rendu a 4 h. a heure précisée par
M. Aquin et ai vu les M. Bernard, M. Lafleur
M. Aquin et un autre Echevin - avons visité les
lieux. M. le Maire demande qu'on prépare
un plan, profil, et estimé d'un nouveau chemin
de St Antoine au parollement de Metcalfe
et ensuite une rampe jusqu'à nouvelle gare
de St Antoine au C.P.R. en face d'abbott
avenue.*

J. Beauchamp 87

St. Henri 16 Mars 97

✓ M. J. E. Vanier

Veillez préparer un petit
plan démontrant le contenu de
la succession Cousol à l'époque
où le Parol de bois a été fait
sur le me et antenne c. a. d. avant
que les uss fussent ornés

Votre très dévoué

M. Cousol

115

Montréal, 17 Mars 1897

P. N. Lemuel, Ecr
Greffier de la Ville de
St-Henri

Monsieur,

Comme suite à votre communication du 16 Mars
courant, j'ai l'honneur de vous faire parvenir un plan
de l'ancienne subdivision de la terre Coursol, à l'époque où
le canal d'égout a été fait sur la rue St-Antoine

Votre bien dévoué

Ingenieur de la Ville de St-Henri

117

P49/B2,2

SKETCH

indiquant les dimensions des fronts des lots du N°385

VILLE DE ST. HENRI. CO. HOCHELAGA

Sous l'ancienne subdivision Coursol du 30 Decembre 1879

Montréal, 17 Mars 1897.

Préparé par :

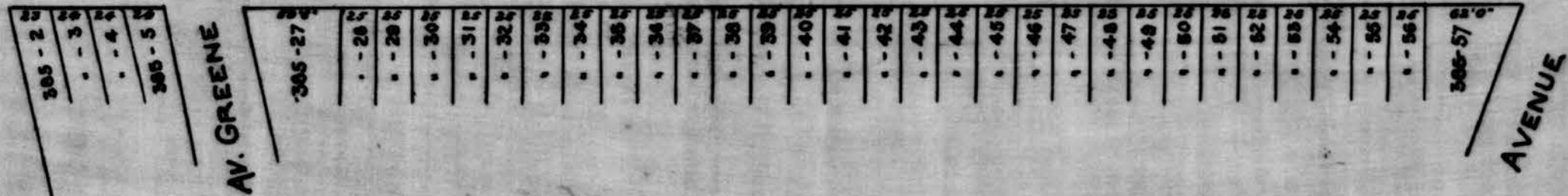
J. Guite, Vaquier

ING. CITE DE ST. HENRI

Claudeboye.

ATWATER.

Limite entre St. RUE Henri ST. ANTOINE et la Cite St Antoine.



305 - 2
305 - 3
305 - 4
305 - 5

AV. GREENE

305-27	27
305-28	28
305-29	29
305-30	30
305-31	31
305-32	32
305-33	33
305-34	34
305-35	35
305-36	36
305-37	37
305-38	38
305-39	39
305-40	40
305-41	41
305-42	42
305-43	43
305-44	44
305-45	45
305-46	46
305-47	47
305-48	48
305-49	49
305-50	50
305-51	51
305-52	52
305-53	53
305-54	54
305-55	55
305-56	56
306-57	57

AVENUE

116

5 5

1 2 3 4 5 6 7

*M. arden
456*

Montreal 26 Juin/97

Monsieur le Secrétaire de la Ville de St Henri

Monsieur:-

V

J'ai l'honneur de notifier par les présentes le Conseil de la Ville de St Henri qu'a la demande du département des chemins de fer et canaux je dois procéder a établir la limite du terrain acquis pour la construction du drain collecteur sur le No 3603 du cadastre de la paroisse de Montreal dont Mr Hugh Brodie était propriétaire. Ce terrain est voisin de celui qui a été acquis de feu Mr W.B. Davidson pour servir de dépôt de vèdanges pour la ville de St Henri. J'aurai donc a poser des bornes sur la frontiere commune entre le terrain du Gouvernement et celui de la ville de St Henri. Je vous prie de choisir quelqu'un pour vous représenter et examiner la limite telle qu'établie car vous serez requis de l'accepter et de signer le procès verbal des opérations.

(Signé) L.G. Papineau

R. Arpenteur & Ing C.

Vraie copie

L. G. Papineau
Greffier & Trésorier

St Henri 28 Juin 1897

123

*Mardi 6 juillet 1897
à 10 heures sur les lieux.*

*9 juillet 97
Fait
*[Signature]**

[Signature]

J. EMILE VANIER.
Ingénieur & Civil
ET
Arpenteur Provincial.
.. BUREAUX ..
107 Rue St-Jacques.

Montreal, 2 Juillet

1897

Bureau St. Henri

L.N. Sénécal Sec-
Greffier de la
Cité de St. Henri.


Cher Monsieur-

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une copie
d'un rapport particulier qui a été produit par moi, à la Cour du
Recorder de votre Cité dans l'affaire de l'évaluation de la terre
Drummond.

Le tout pour déposer aux archives de votre Corporation.

Veillez me croire,

Votre très dévoué,


Ingénieur Cité de St. Henri.

124

L'Inspecteur General de la Cite de St.-Henri,

DEPARTEMENT DES CHEMINS.

PHILIPPE BLAIS,

Inspecteur.

HOTEL-DE-VILLE

5 Place St-Henri.

*96^e ord.
467*

St.-Henri, 14 juillet 1897

@ Mr J. E. Vanier

*Veillez me préparer un
Blue print de la Propriété Clermont,
tel que le plan qui a servi à
la route au Sheriff*



Votre etc

L. M. Sennechal

*✓
Sincere
1897
le 17 juillet*

125

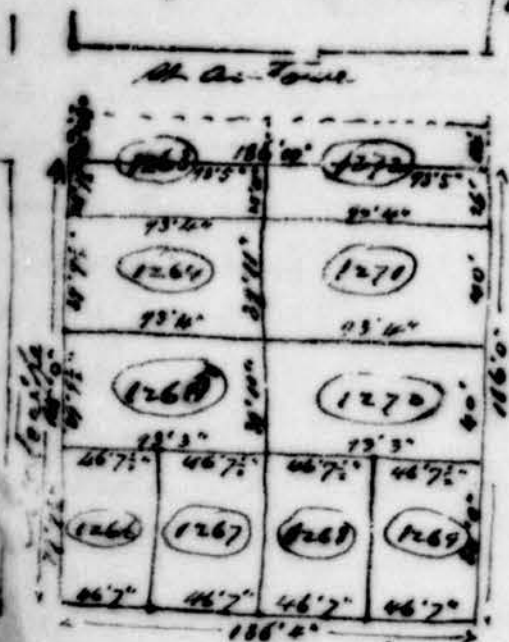
St Henri
Propriété lots

04 feuilles

Monsieur A. Daire Jun.
Sec. Proc.
ville de St Henri

Monsieur,

Vous trouverez ci - contre un croquis montrant le figuratif
de ces lots de la Compagnie que j'ai localisés sur le terrain. Les
rues indiquées sont indépendantes de celles du Cadastre, c'est le ter



rain qui se trouve compris entre les diverses
rues qui le limitent.

La superficie totale de ce terrain
est de 34,600 pieds au flais.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur

Votre très obéissant serviteur

Emile Truies
A.P. 3

Les mesures sont au flais

Corporation de la Cité de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE

TELEPHONE BELL 8157

76" 506

St. Henri, le 20 août 1897

M. Emile Naves
Montreal
Monsieur.

Sur demande de
M. Lebaron Guay, reculez soif
sans sapentage d'utenaires pro-
prie de Avenue Pickering, portante
no off 1581 + ainsi qu'empise
afaire dans l'utenaire D'augnan
sur l'avenue Sullborough ^{et la rue Engleme} même
numeros - 1581 " " 1580 " 1578. -

Voie but de moi.

L. N. Senechal
Greffier des

Fait
25 août 97
V



127

24 Août

Bureau
St. Henri

✓
A son Honneur le Maire et
à M.M. les Echevins de la Cité
de St. Henri.


Messieurs-

Pour faire suite à la demande qui m'a été faite le 20 courant, j'ai l'honneur de vous soumettre le croquis ci-joint se rapportant à l'arpentage des propriétés PICKERING & CARIGNAN, situées rues Ste. Marguerite & Langevin.

Le tout a été préparé d'après des mesurages récents et vous y trouverez tous les renseignements demandés.

J'ai l'honneur d'être M.M.

Votre très obéissant serviteur,


Ingénieur Cité de St. Henri.

128

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

Seance du Conseil de la Cite de Saint-Henri

26
51
Propose par Mr. l'Echevin
Seconde par Mr. l'Echevin

189

S. Henri 9 Sept 97

Mr. J. Wame

Veuillez s'op determiner
les limites du residu du no 1732/64
Auguste Emely & Beauport. 1732/64



L. N. Sureau
Guyford Des

9 septembre 97
Fait
[Signature]
✓

130

✓

Bureau St. Henri

4 Octobre

7.

Mr. Guay
Maire, Cité de St. Henri.

Monsieur-

En réponse à la demande que vous me faisiez aujourd'hui, au sujet de la procédure à suivre pour exhausser le chemin de la Côte St. Paul, ainsi que l'extrémité ouest de la Rue Notre Dame, au dit chemin je dois vous dire que pour en arriver à cela il faudrait absolument comme préliminaire prendre possession du chemin de la Côte St. Paul, de la Rue St Jacques au Canal, lequel chemin est la propriété actuelle de la Montreal Turn Pike Trust.

Il serait facile ensuite de faire l'exhaussement graduel de ce chemin de la Côte St. Paul tel que projeté au plan de votre Cité.

Je dois aussi vous faire remarquer que le maximum de cet exhaussement se trouve à l'intersection Rue Notre Dame ^{Rivière St. Pierre} quand delà il descend à rien, d'un côté jusqu'à la Rue St. Rémi seulement, et de l'autre il s'arrête près de la Rue St. Rémi.

134

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7

(2)

Je crois qu'il y aurait moyen de faire cet exhaus-
sément autour de la Rue Notre Dame seulement pour le présent, afin de
couvrir le cas de Mr. le docteur Delorme; quant au reste on pourrait
attendre à une autre saison.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble,



Ingenieur Cité de St. Henri.

133

P49/B2,2

h 4

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

9 Septembre

Envoyé au St. Henri

Napoleon Sénécal Hor-
Greffier de la Cité de
St. Henri.

▼
Monsieur-

A la réception de votre ordre du 1er Septembre, j'ai immédiatement fait procéder aux opérations nécessaires pour localiser la parcelle de terrain sur laquelle Mr. A. Goudreau demande à bâtir à l'angle des rues Notre Dame et St. Rémi, et comme sous le No. off. 120-1708. certains renseignements faisant complètement défaut, il serait nécessaire, pour que je puisse continuer le travail, que le propriétaire intéressé fasse peser les bornes à son terrain.

Vous voudrez bien l'inviter à faire procéder sans retard à cette opération.

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.



Ingénieur de la Cité de St. Henri.

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

Montréal 9 Juin 57
Reçu de M^r J. E. Danier
Un plan de terrain
de la succession
Drozschels & H. Mainydon
Henri 134

P49/B2,2



Extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de
Saint Henri

Séance du 30 Mars 1898

Résolu et adopté que le Greffier soit autorisé d'écrire à Monsieur Virgile Plamondon qu'il ait l'obligeance de déposer les titres de sa propriété à la disposition de l'arpenteur qui doit faire les plans servant à l'expropriation.

Certifié vrai extrait du livre des délibérations du Conseil de la Cité de Saint Henri.

L. Senecal

Greffier et Trésorier

138

10 avril 8

M. H. Lacombe En
Proc. des. Cop. Vallée de la Rivière
P.R.

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un petit plan qui sera votre propriété
dans l'année en suite de la clôture de l'arpentage. Le plan en question
est conforme à l'arpentage de ce territoire qui a été fait par
les deux tiers.

Je tiens à dire que il est possible de le faire en traversant le
terrain d'arpentage, et ce terrain au bureau jusqu'à 11 heures ou
auparavant dans les 5 jours, et le fait en note que le tout soit soumis
à votre conseil de planification.

Jusqu'à présent il n'y a eu aucune plainte des M. Joseph qui ont voulu
voir. Je ne retournerai pas en avant.

Alors dans ce cas il n'y a pas une plainte de paiement. Je
suis certain à l'avance que le travail fait sera des plus
rapides.

Votre tout dévoué
J. Ouellet-Denis

11 Octobre

7

Bureau St. Henri

✓
Monsieur Labrèche,
Echevin de la Cité
de St. Henri.

Monsieur-

Comme suite à la demande que vous m'avez adressée par téléphone cette après dînée, je m'empresse de vous faire connaître que la partie de la rue St. Alphonse comprise entre la rue Notre Dame, (ancienne - ment St. Joseph) et la ligne du "Grand Tronc" n'est pas homologuée, sa largeur est d'environ 80 pieds; quant à l'autre partie s'étendant de la rue St. Jacques (anciennement Notre Dame) à la dite ligne du "Grand Tronc", elle est homologuée à une largeur de 40 pieds.

Il ne résulte aucunement de l'absence de ligne homologuée, le droit pour les propriétaires riverains, de faire fermer la partie de rue dont il s'agit.

Veillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'assurance de mes sentiments bien distingués,

Votre très humble,

J. G.
Ingénieur Cité de St. Henri.

137

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7

J. EMILE VANIER.
Ingénieur -  - Architecte

BUREAUX :
NO. 107, RUE ST-JACQUES,
MONTREAL.

*Bureau
St Henri*

Montréal 27 Juillet 1900.

Le N. Sénécal Ecr-
Greffier Cité de St. Henri,

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, un "blue print" du plan des terrains de la rue St. AMBROISE entre St. Philippe - et le Chemin de la Côte St. Paul, ainsi qu'un tableau des superficies de ces mêmes terrains avec Nos. de cadastre etc. Le tout suivant ordre reçu le 13 du mois courant.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,


Ingénieur Cité de St. Henri.

177

St. Henri
J. EMILE VANIER.
Ingénieur et - Architecte

BUREAUX:
107 RUE ST. JACQUES
MONTREAL

Montréal, le 7 Mai 1900.

Monsieur Napoleon Sénécal
Greffier & Trésorier
de la Cité de St. Henri.

Cher Monsieur,

Comme suite à votre ordre du 28 Avril écoulé, j'ai l'avantage de vous transmettre un tableau vous demandant, avec les Nos. officiels, la superficie cadastrale des divers lots formant la propriété G. W. STEPHENS, rue St. AMBROISE à St. Henri, ainsi que la surface de la partie de cette rue s'étendant devant les dits lots.

Veillez agréer l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

J. E. V.
Ingénieur de la Cité de St. Henri -

170

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

J. EMILE VANIER.
 Ingénieur - et - Architecte

BUREAU:
 NO. 107 RUE ST. JACQUES
 MONTREAL.

CITE DE St. HENRI
PROPRIETE G.W. STEPHENS, RUE St. AMBROISE
SUPERFICIE DES LOTS D'APRES
CADASTRE

No. pri- mitif.	No. de Subd.	Superficie en pieds anglais.	No. pri- mitif.	No. de Subd.	Superficie en pds. anglais.
1704	1	156	3413	12	Report 81682
"	2	286	"	13	62355
"	3	6	"	14	62205
"	4	47	"	15	61815
"	5	299	"	16	62340
"	6	676	"	17	62100
"	7	1105	"	18	60840
"	8	1560	"	19	59460
"	9	2028	"	20	58840
			"	21	57610
1708	1	30	"	22	58886
"	2	806	"	23	45360
"	3	1417	"	24	36480
"	4	2171	"	25	14910
"	5	2804	"	26	5160
"	6	3181	"	27	27
"	7	3185	"	28	8475
"	8	3185	"	28	9550
"	9	3185	"	36	1157
"	10	3185	Superficie totale =		804252
"	11	3185			pds. cr.
"	12	3185			
"	13	3185	Superficie de la rue St.		
"	14	3185	Ambroise devant les lots		
"	15	3185	ci-dessus =		78,625
"	16	3049			Pds. cr.
"	17	2665			
"	18	2275			
"	19	1807			
"	20	1235			
"	21	461			
"	22	4420			
"	23	45			
"	24	442	Préparé par :		
"	25	858			
"	26	1209			
"	27	1521			
"	28	1742			
"	29	1835			
"	30	1963			
"	31	2015			
"	32	2002			
"	33	1898	Montréal, le 7 Mai 1900		
"	34	1729			
"	35	1495			
"	36	1157			
"	37	572			
A reporter.....		81682			

169

J. E. V.
 Ingénieur de la Cité de St. Henri

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

J. EMILE VANIER.
Ingénieur - et - Architecte

BUREAU:
NO. 107 RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

*Copie Bureau
St. Henri*

Montréal, le 25 Mai 1900.

Monsieur Napoleon Sénécal
Greffier & Trésorier de la Cité de
St. Henri.

Cher Monsieur,

Veillez trouver sous ce pli un tableau donnant la superficie cadastrale des Nos. eff. 479 de 1704 et 31 à 85 de 3418, travail faisant l'objet de votre ordre du 22 Mai, No. 45.

Recevez, je vous prie, l'expression de mes sentiments dévoués,

J. Emile Vanier
Ingénieur de la Cité de St. Henri.

174

J. EMILE VANIER.
Ingénieur · et · Architecte

BUREAUX:
 NO. 107, RUE ST-JACQUES,
 MONTREAL.

CITE DE St.HENRI

Numéro primitif.	Numéros de subdivision.	Superficies cadastrales.	Numéros primitif.	Numéros de subdivision.	Superficies cadastrales
3418	31	4900	3418	61	1978
	32	2379		62	1664
	33	1768		63	1443
	34	1014		64	1300
	35	351		65	1222
	36	4		66	1170
	37	136		67	1189
	38	520		68	1287
	39	910		69	1458
	40	1378		70	1690
	41	1950		71	2028
	42	2724		72	2457
	43	3185		73	2899
	44	3185		74	3179
	45	3185		75	3185
	46	3185		76	3185
	47	3185		77	3185
	48	3185		78	3185
	49	3185		79	3185
	50	3185		80	3185
	51	3185		81	3185
	52	3185		82	2886
	53	3185		83	2509
	54	3185		84	2080
	55	3185		85	1625
	56	3185		Total.....	130821
	57	3185			pds.carrés
	58	3140	1704	479	89408
	59	2743			pieds carrés.
	60	2327			

A reporter 74019 pieds carrés

173

Préparé par:

J. Emile Vanier
 Ingénieur Cité de St.Henri.

Montreal, 25 Mai 1900.

P49/B2,2

7 4

1 2 3 4 5 6 7

Montreal, le 25 mai 1900

Monsieur Napoleon Senecal,
Greffier et Ecrivain de la Cité de
St. Henri.

Cher Monsieur,

Veuillez trouver sous ce pli
un tableau donnant la superficie
catastrale des n^{os} off. 479 de 1704 et
31 et 85 de 3413, travail faisant
l'objet de votre ordre du 22 mai,
n^o 45.

Renvoyez, je vous prie, l'expression
de mes sentiments dévoués

V
Ingénieur de la Cité de
St. Henri.

172

Cité de St. Henri

N ^o primif.	N ^o de subdiv.	Superficie cadastrale	N ^o primif.	N ^o de subdiv.	Superficie cadastrale
3413	31	4900	3413	61	1976
	32	2379		62	1664
	33	1768		63	1443
	34	1014		64	1300
	35	351		65	1222
	36	4		66	1170
	37	136		67	1183
	38	520		68	1287
	39	910		69	1456
	40	1378		70	1690
	41	1950		71	2028
	42	2724		72	2457
	43	3185		73	2899
	44	3185		74	3179
	45	3185		75	3185
	46	3185		76	3185
	47	3185		77	3185
	48	3185		78	3185
	49	3185		79	3185
	50	3185		80	3185
	51	3185		81	3138
	52	3185		82	2886
	53	3185		83	2509
	54	3185		84	2080
	55	3185		85	1625
	56	3185		Total. 1303 21 ^{piés carrés}	
	57	3185		<small>69 16¹⁵</small>	
	58	3140	1704	479	89403 ^{piés carrés}
	59	2743			
	60	2327			

171

Reportes 74.0 19 piés carrés.

Prepared by:

Ingeniero de la Cité de St. Henri

Montreal, 25 mai 1900.

1488

Saint Henri Rev. 6/01

M. J. C. Vanier

Monsieur

M. le Maire Guay
m'autorise à vous redonner de
reproduire une copie (Blue Print)
du plan index de la Cité pour être
housées au Comité de l'Annexion
de Montréal.

J'ai l'honneur de le
vous en remercier

L. A. Senechal
Guay

Remis au Comité de l'Annexion à l'Hôtel
de Ville de Montréal. La copie sera soumise
le 7 Mars 1907

F. L. Desjardins
COMPTE FAIT

734

*Projet de prolongement
rue St. Rémi
St. - Henri*

le 14 Octobre, 8

L. N. Sénécal, Sec. Greffier
Cité de St. Henri.

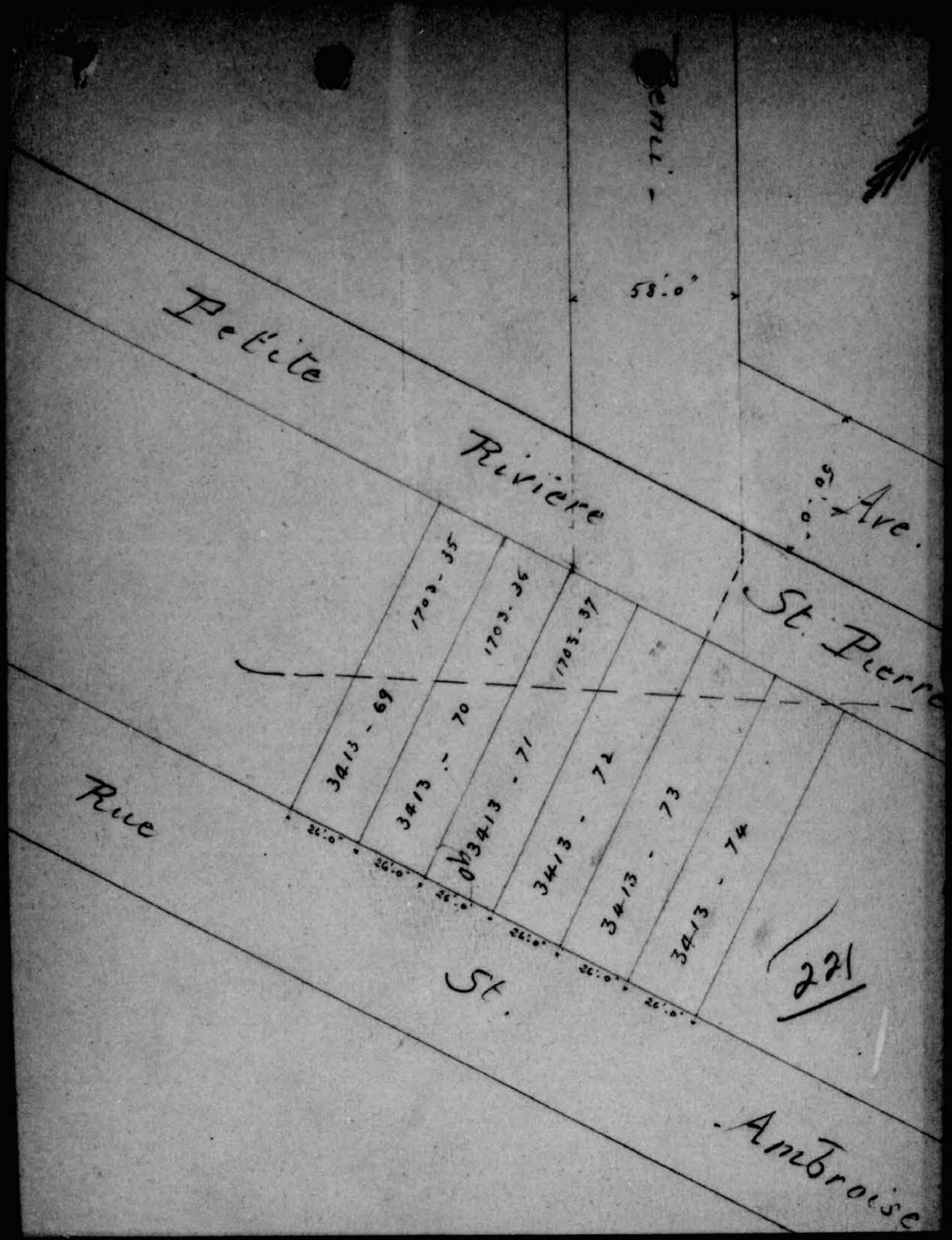
Cher Monsieur,

J'ai rencontré hier après-midi Mr. G.W. Stephens, à sa demande, à son bureau, au sujet de la question du prolongement de la rue St. Rémi, sur ses lots qui bordent la rue St. Ambroise. Mr. Stephens m'a montré un projet de lettre qu'il vous adressait à ce sujet et je vous donne ci-inclus un petit croquis montrant ce qu'il a l'intention de faire. On peut prolonger la rue St. Rémi de manière à ce qu'elle prenne la largeur de deux lots bordant la rue St. Ambroise, soit 52 pieds. Il est vrai que la rue St. Rémi, au nord de la rivière St. Pierre a 58' de largeur, mais cette différence de largeur ne serait pas beaucoup apparente étant donné la courbe que cette rue ferait à la petite rivière. Le croquis ci-joint indique l'endroit où la rue arriverait sur les lots. Il peut se faire qu'il y ait un déplacement, mais si j'ai bien compris, Mr. Stephens donnerait la largeur de 2 lots quand même. J'ai fait préparer ce petit croquis pour l'information du Conseil le cas échéant. Si la proposition Stephens est adoptée, il faudra piqueter la rue sur les lots et corriger le croquis s'il y a lieu.

Bien à vous,

V.

222



P49/B2,2



EXTRAIT.

Des Minutes d'une Assemblée du Conseil de la Cité de Saint Henri

Tenue le 15 Juin 1904 190

2337
2260

1
C.A.

Résolu et adopté à l'unanimité que Mr. l'Ingénieur J.E. Vanier reçoive instruction de vérifier la ligne de la rue Metcalfe, entre la rue Notre-dame et le chemin de fer, sur le côté Ouest, et produire un plan au conseil, démontrant la nouvelle ligne et l'ancienne, et dire au conseil si la ligne qu'il a donnée à Mr. Pattenaude est sur la propriété de la Cité.

Certifié vrai extrait,

L. Senecal

Greffier et trésorier

Le conseil a été convoqué le 29 Juin 1904 à 8 heures. Le conseil a été présidé par M. J. Vanier. Le conseil a reçu le rapport de M. J. Vanier en date du 4 Juillet 1904. Le conseil a adopté à l'unanimité la résolution suivante: Le conseil a donné instruction à M. J. Vanier de vérifier la ligne de la rue Metcalfe, entre la rue Notre-dame et le chemin de fer, sur le côté Ouest, et produire un plan au conseil, démontrant la nouvelle ligne et l'ancienne, et dire au conseil si la ligne qu'il a donnée à Mr. Pattenaude est sur la propriété de la Cité.

591

PHONES
MARCHANDS 1224
BELL - - 8157



Bureau du Greffier de la Cité
Hôtel de Ville,

St-Henri, 16 Juin 1904 190

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli,
un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil de la
Cité de Saint-Henri, tenue le 15 Juin 1904

J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très obéissant serviteur

L. Senecal
Greffier de la Cité.

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7



P49/B2,2



*Copie du Bureau
Plan général*

Montréal le 4 Juillet 1904.

VCT

A son Honneur le Maire et à
Messieurs les Echevins de la Cité
de St. Henri -

Messieurs:

Dans votre séance du 29 Juin écoulé vous m'avez donné pour instructions d'examiner la possibilité de modifier les lignes actuellement homologuées des rues de St. HENRI de manière à arriver à supprimer les expropriations et, là où la ligne homologuée passe en avant des fronts des propriétés, à empêcher les bâtisses nouvelles d'être érigées en avant des constructions existantes. Vous avez appelé particulièrement mon attention sur les lignes des rues NOTRE DAME (de l'Avenue ATWATER au Pont au dessus du Chemin de fer du Grand Tronc METCALFE (de la rue NOTRE DAME à la Rue St. JACQUES) et Rose de Lima (de la rue NOTRE DAME à la Rue St. AMBROISE)

J'ai examiné avec le plus grand soin les plans des rues sus - désignées et j'ai l'honneur de vous donner ci-après, pour chacune d'elles, les conclusions auxquelles je me suis arrêté:

1^o. RUE NOTRE DAME (entre Atwater et le Pont du G. T. R.)
Côté Nord, de l'Avenue Atwater à la rue BOUGLET, la ligne telle que homologuée se confond pratiquement avec la ligne du front des lots et le front des maisons qui y sont érigées; il n'y aurait donc aucun inconvénient à la maintenir. De la rue BOUGLET à pont du chemin de fer, la ligne serait avancée plus au nord. Elle partirait du coin sud-est

295

de la maison bâtie sur le lot No. 1014 du cadastre pour se raccorder au coin sud-est de la construction existant sur le lot 1005 et serait prolongée en ligne droite jusqu'à la rue BOUBGAT. Ce recul de la ligne jusqu'aux points que j'indique aura pour effet d'empêcher, dans l'avenir, que des bâtisses nouvelles soient établies en avant des constructions existantes.

En ce qui concerne le côté sud de la rue j'estime que la ligne homologuée peut être maintenant telle que figurée au plan général.

2e. RUE METCALFE (entre les rues St. Jacques et Notre Dame.)

Afin d'éviter des expropriations dispendieuses, j'estime que la ligne - est de la rue qui, actuellement entame les lots Nos. 1038 et 1022 du cadastre devrait être avancée vers l'ouest de manière à se confondre avec le front des constructions actuellement existantes sur le No. 1038 pour se prolonger jusqu'au coin Nord -ouest de la maison sise sur le No. 1022; de ce point la ligne, obliquant vers la rue NOTRE DAME, coïnciderait avec la façade bâtie du dit lot No. 1022 et se prolongerait suivant cette ligne jusqu'à la dite rue NOTRE DAME. La ligne ouest qui actuellement s'écarte assez sensiblement du front des lots situés de ce côté de la rue METCALFE, pourrait être rapprochée jusqu'à se confondre avec la ligne de front de ces lots (1037 et 1022 du cadastre). La ligne serait droite entre le coin nord-est de la maison sise sur le lot No. 1037 et un point situé à environ 46 pieds de la limite sud du Chemin de fer du Grand Tronc; de ce point elle obliquerait vers la rue NOTRE DAME pour coïncider absolument avec le front de la maison construite sur le lot No. 1022 (propriété O. Patenaude).

294

3e Rue ROSE DE LIMA - (entre la rue NOTRE DAME et la rue St.AMBROISE)

La ligne est de cette rue, entre la rue NOTRE DAME et la rue Ste. EMILIE et la ligne ouest dans toute sa longueur, se confondent pratiquement avec le front bâti des lots, ^{pour} l'autre partie de la ligne, du côté est, entre les rues Ste. EMILIE & St.AMBROISE, la ligne homologuée entame les lots d'une quantité variant entre six pouces et cinq pieds et 6 pouces environ. Déjà votre Corporation a exproprié en partie deux propriétés (les Nos.2043 et 2047 du cadastre) et des maisons nouvelles ont été érigées sur la ligne homologuée, en recul des constructions voisines. Faire effacer la ligne homologuée alors que le plan d'homologation a déjà reçu un commencement d'exécution, expose-rait, à mon avis, la Corporation à des réclamations en dommages de la part des propriétaires qui ont bâti sur la ligne qui leur a été donnée et qui certainement, s'objecteraient si leurs voisins venaient à construire sur une ligne nouvelle, en avant de la ligne homologuée, ce qui aurait pour effet de placer leur maison en recul de celles qui seraient érigées par la suite. Leurs intérêts, évidemment seraient lésés. Je ne puis donc dans l'occurrence, qu'engager votre Conseil à continuer l'élargissement de votre partie de la rue ROSE DE LIMA, au fur et à mesure que des bâtisses nouvelles y seront érigées.

J'ai examiné également, pour ce qui concerne ces rues, la question des niveaux à donner pour les bâtisses nouvelles en tenant compte des trottoirs établis. En ce qui concerne la rue NOTRE DAME, entre l'Avenue ATWATER et le Pont du G. T. R., la question ne présente

293

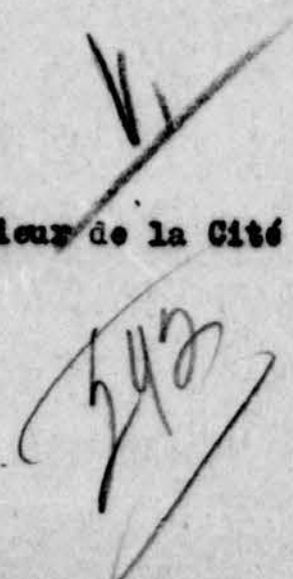
aucune difficulté.

Depuis l'établissement d'une bordure de trottoir en pierre, il est recommandé aux bâtisseurs d'établir leur construction à une hauteur minimum de trois pouces le long des maisons, au-dessus du niveau de la dite chaîne, établie d'ailleurs d'après les profils officiels. Pour les rues METCALFE et ROSE DE LIMA, il est tout à fait impossible de se servir des trottoirs existants pour déterminer les niveaux à donner aux bâtisseurs. Je ne puis que recommander au Conseil de maintenir les données des profils annexés au plan d'aménagement.

Le plus souvent lorsqu'un niveau est donné qui ne concorde pas avec le trottoir existant, il suffirait dans la plupart des cas de quelques modifications apportées au niveau de celui-ci pour que des inconvénients, plutôt apparents que réels, viennent à disparaître.

Le plus souvent quelques légers changements au macadam et au trottoir permettraient au bâtisseur de se conformer au niveau prescrit sans qu'il en résulte aucun inconvénient ou dommage pour personne. J'insiste donc pour que les profils des rues officiels continuent à être appliqués pour l'érection de bâtisses nouvelles.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.


Ingénieur de la Cité de St. Henri.

EXTRAIT.

Des Minutes d'une Assemblée du Conseil de la Cité de Montréal

Tenue le 6 juillet 1904

Resolu et adopté à l'unanimité
que les suggestions de M. J. C.
Vander ingénieur soient acceptées
et que le plan d'homologation de
la rue Notre-Dame et Metcalfe
soit modifié en ce sens, qu'aucune
expropriation ne soit faite, et l'arrêté
de la Cité et le règlement de la Cité sont
autorisés à prendre les procédures
nécessaires à cet effet, et qu'un
de la présente soit donné à
MM. Pattenau et Adam Lamy.

Certifié vrai extrait.

G. Leclerc

Secrétaire

V.C.F.

29/6

PHONES
MARCHANDS 1224
BELL - - 8157



Bureau du Greffier de la Cité
Hôtel de Ville,

St-Henri, 11 août 1904

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli,
un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil de la
Cité de Saint-Henri, tenu le 6 juillet 1904

J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très obéissant serviteur

G. Gauthier

Asst. — Greffier de la Cité.

P49/B2,2

8 8

1 2 3 4 5 6 7

Primeau & Codere

Avocats...
Procureurs, Etc.

BUREAU DU OFFICE
3000 RUE NOTRE-DAME, ST-HEURI.

No 8, COTE PLAGE D'ARMES - EDIFICE
DES TRAMWAYS

Montreal, 9 juillet, 1904.

2270
V. N.
C. /

Monsieur J.E. Vanier,

Ingénieur de la cité de St. Henri.

Monsieur,

Le conseil de la cité de Saint-Henri, a sa session du 6 juillet courant, s'est autorisé à faire corriger le plan général de la cité, et à faire toutes les procédures requises pour obtenir telle correction ou changement pour la rue Notre-Dame, du pont de la rue Atwater, côté nord de la dite rue, et pour la rue Metcalfe, de la rue St-Jacques à la rue Notre-Dame.

Veuillez donc nous préparer, le plus tôt possible, des plans démontrant le changement à faire.

Si vous avez besoin plus de renseignements, veuillez me téléphoner.

Je suis
à votre dévoué,

26 juillet 1904
Remis des plans copiés à l'ingénieur de la cité de St-Henri
à M. L. avoué à St-Henri
(N. n. 1822 et 1823)
Genes (Cint)
Arthur Bradley

Louis Codere

297

LOUIS CODERRE**Avocat...
Procureur, Etc.**BUREAU DE SOIN :
HOTEL-DE-VILLE, ST-HENRINo. 2 COTE PLACE D'ARMES,
EDIFICE DES TRAVAUX

Montréal, 18 août, 1904

M. Emile Vanier, ingénieur,

Montréal.

Cher monsieur,

Vous trouverez sous pli une requête (original et copie) pour modification du plan général de la Cité de Saint-Henri, en autant qu'il s'agit de la rue Notre-Dame, côté nord, depuis la rue Bourget jusqu'au Pont du G.F.R. et de la rue Metcalfe entre les rues St-Jacques et Notre-Dame.

Veillez donc examiner cette requête, voir si elle est libellée suivant les faits, faire en marge les corrections nécessaires s'il y a lieu, ou, si vous la trouvez correcte, signer la déposition qui se trouve au bas de la requête et l'assumer devant un commissaire de la Cour Supérieure, puis me la renvoyer aussitôt.

Votre bien dévoué,

Louis Coderre
303 1000 J.

P49/B2,2

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

2354

Plan
profil

Acte de St. René.

Session du Comité général du Conseil de
la Ville de St. René du 2 septembre 1904

Sont présents M. le Maire Guay,
M. M. les Échevins Jos. Major, F. Jigouin,
W. Esbrüche, Chs. Fortier, J. G. Ethier,
Jos. Villeneuve.

M. Gouffier est chargé de demander
à M. Vanier l'ingénieur si son repré-
sentant s'il serait possible de changer
le ruisseau de la rue St. Marie en vue
de la pose de l'eau et les égouts se
dversant dans la petite rivière St. Pierre
- et inviter l'Ingénieur de se rendre
avec le Conseil sur les lieux demain
à deux heures p. m.

298

J. EMILE VANIER
Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU:
NO 5 SQUARE BEAVER HALL
MONTREAL

Montreal, 7 Septembre 1904.

*M. Henri
divers*

Contrat
M. L. W. Sénécal

Greffier & Trésorier de la
Cité de St. Henri -

Cher Messieurs:

En réponse à la demande que me faisait Mr. ADOLPHE SENEVAL, secrétaire du bureau des évaluateurs le 31 Août dernier au sujet du terrain des Abattoirs, j'ai l'honneur de vous donner les informations suivantes provenant de divers plans et titres que j'ai consultés:

D'après un plan signé, J. RIELLE et daté du 13 Décembre 1884 et un autre signé du même arpenteur, daté du 28 Juillet 1894. L'Union des Abattoirs de Montréal était propriétaire des parties de terrain coloriées en rouge sur le plan ci-annexé, le tout formant une superficie de 499,299 pds. carrés (ces terrains étant maintenant la propriété de la Cie. du Pacifique Canadien d'après informations données par M. H. Irwin, arpenteur à l'emploi de cette dernière compagnie et par Mr. Saul, le secrétaire actuel de l'Union des Abattoirs)

D'après ce même plan RIELLE en date du 13 Décembre 1888, la Cité de Montréal serait propriétaire de la partie coloriée en vert sur plan ci-annexé, cette portion ayant une superficie de 86800 d'après un plan compilé et signé par H. Irwin, arpenteur, en date du 25 Mars 1903.

En sus des terrains décrits plus haut, d'après un titre daté du 21 Décembre 1888 et signé C. E. Leclerc N. P., l'Union des Abattoirs se trouve aussi propriétaire des lots, 1,2,3,4,5,6, 17 et 18 de 1722,

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6

forant une superficie de 15210 pds. carrés mesure anglaise, ces lots étant colorés en jaune sur le plan ci-annexé.

En résumé les propriétés en question ici se répartiraient comme suit, savoir:

<u>1o.</u>	Cie. Pacifique Canadien	499299 pds.
<u>2o.</u>	Union des Abatteurs	15210 "
<u>3o.</u>	Cité de Montréal	368000 "

Le tout mesure anglaise -

J'ajouterai encore que je suis satisfait de la concordance que j'ai trouvée entre tous les plans consultés, quelques divergences constatées dans les titres devant dans mon opinion être élaguées.

Dans l'espérance que ces renseignements répondront à la demande qui m'a été faite,

Je demeure, Cher Monsieur,

Votre très dévoué,



 Ingénieur Cité de St. Henri -

J. EMILE VANIER
Ingénieur Civil et Architecte

BUREAU:
NO 5 SQUARE BEAVER HALL
MONTREAL

Montreal, 9 Septembre 1904.

*Plan
V.C.I.*

L. N. Sénécal, M. C. P.,
Greffier,
Cité de St. Henri -

Cher Monsieur

A la suite d'une demande que vous m'avez faite le 3 du courant re possibilité de changer les profils de niveau de la rue Ste. MARIE, de même que modifier le profil d'égout de la même rue et la nature de cet égout projeté au plan général, le tout de manière à établir entre les ouvrages à faire sur cette rue, et la position qu'ont prise de leur chef les propriétaires qui y ont bâti, une concordance, j'ai fait procéder à des opérations suffisamment étendues sur les lieux pour me permettre de me rendre au désir de votre Conseil.

J'ai l'honneur à cette fin de soumettre ce soir à vos honorables le résultat de mes études.

Dans l'espérance que vous trouverez sur les nouveaux plans et profils les renseignements demandés,

Je demeure, cher Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

[Signature]
Ingénieur Cité de St. Henri -

299

*Plan Général
St. Henri*

115 Septembre 1904.

Mons. Décarie
Régistrateur du Comté d'Hechelaga
C i t é -

Cher Monsieur:

Suivant promesse à vous faite alors qu'on faisait des recherches chez vous, pour refaire le Plan Général de la Cité de St. Henri, j'ai l'honneur de vous adresser présentement une copie du plan encastré au complet de la dite Cité.

Le tout à titre gracieux.

En vous renouvelant mes remerciements,

Je demeure,

Votre bien dévoué,



Ingénieur Cité de St. Henri

300

P49/B2,2

4 5

1 2 3 4 5 6 7

*Plan général
St. Henri*

15 Septembre 1904.

A. C. A. Bissennette, Ing., N.P.
St. Henri -

Cher Monsieur

Suivant promesse à vous faite j'ai l'honneur de vous adresser présentement à titre gracieux, une copie du plan cadastral en complet que je viens de préparer pour la Cité de St. Henri.

En vous renouvelant mes remerciements,

Je demeure,

Votre bien dévoué,



Ingénieur Cité de St. Henri -

301

P49/B2,2

9 5

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

*Plan index
St. Henri*

22 Octobre 1904.


Ls. N. Sénécal, Mgr.,
Greffier,
• Cité de St. Henri -

Cher Monsieur

D'après la remarque qui m'a été faite mercredi dernier au soir à l'assemblée, chez vous, au sujet de certains lots propriété McKay, que vous me disiez avoir été redivisés, j'ai fait procéder à des vérifications qui me permettent de vous dire que le nouveau plan index que je vous ai remis indique exactement l'enregistrement actuel de ces lots.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,



Ingénieur Cité de St. Henri -

302

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7

EXTRAIT.

Des Minutes d'une Assemblée des Évaluateurs de la Cité de Montréal

Tenue le 22 Septembre 1904

Résolu et adopté que le Secrétaire demande
à Mr J. E. Vanier de donner les superficies des terrains
appartenant à ^{Mr} Geo. W. Stephens jr;

Certifié vrai et exact

Adolphe Senechal
Secrétaire

123

108 d 1704 = 13414. ✓ (9234)

31 = 70 } ✓
9 } d 3413 } = 492980 ✓ (342853)
75 = 84 }
20 = 29 }

Part 0^a 14 E d 3413 = 43329 ✓ (0.5)
1037 d 1703 = 70499 (70499)



[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

6/38
97
314

P49/B2,2



Copie du bureau
Henri St Henri

le 6 Octobre 1904.

Mons. L. N. Senécal
Greffier - Trésorier
de la Cité de St. Henri -

Cher Monsieur:


En réponse à la demande que me faisait Mons. ADOLPHE SENECAI, secrétaire du bureau des évaluateurs le 22 Septembre dernier au sujet de la superficie des terrains appartenant à la succession G. W. STEPHENS, j'ai l'honneur de vous faire parvenir la liste ci-incluse vous donnant les renseignements demandés.

Ces chiffres indiquent les superficies des lots dont les numéros ont été donnés verbalement à mon représentant, Mr. DELISLE, par le secrétaire du bureau des évaluateurs, déduction étant faite des terrains expropriés pour l'élargissement du Canal Lachine.

Espérant que ces renseignements répondront à la demande qui m'a été faite.

Je demeure, Monsieur,

Votre très dévoué,


Ingénieur Cité de St. Henri -

P49/B2,2

1 2 3 4 5 6 7

(3)

Cité de St. Henri

Superficie des terrains de la parcc. G. M. Stephens, calculés pour les fins d'évaluation

Nommés			Nommés		
cadastres	Superficie Ode carrés	Totale	cadastres	Superficie Ode carrés	Totale
			1703 - 16	3049	
3413 - 20	$\frac{57610}{9417} = 48193$		- 17	2665	
- 21	$\frac{68886}{9877} = 48509$		- 18	2275	
- 22	$\frac{45610}{8262} = 42093$		- 19	1807	
- 23	36480		- 20	1235	
- 24	14910		- 21	461	
- 25	5160		- 22	4420	
- 26	27		- 23	42	
- 27	8475		- 24	442	
- 28	9550		- 25	858	
- 29	<u>7650</u>		- 26	1209	
		217047	- 27	1521	
			- 28	1742	
			- 29	1885	
$\frac{1}{2}$ 0.3413-15	21529		- 30	1963	
$\frac{1}{2}$ E - 16	<u>21800</u>	43329	- 31	2015	
1703 - 1	30		- 32	2002	
- 2	806		- 33	1898	
- 3	1417		- 34	1729	
- 4	2171		- 35	1494	
- 5	2834		- 36	1157	
- 6	3181		- 37	<u>672</u>	75549
- 7	3184				
- 8	3184				
- 9	3184				
- 10	3184				
- 11	3184				
- 12	3184				
- 13	3184				
- 14	3184				
- 15	3184				
			Grand total	=	465896

✓ 2

✓ (a) Chiffre Stephens

(b)

5

Numero cadastrado	Superficie Pdo. cani	Total	Numero cadastrado	Superficie Pdo. cani	Total
1704 - 1	156		3415 - 53	3186	
- 2	286		- 54	3184	
- 3	6		- 55	3184	
- 4	47		- 56	3186	
- 5	299		- 57	3186	
- 6	676		- 58	3190	
- 7	1105		- 59	2743	
- 8	1560	4135	- 60	2327	
			- 61	1976	
3415 - 31	4900	√ (3)	- 62	1664	
- 32	2379		- 63	1443	
- 33	1718		- 64	1300	
- 34	1014		- 65	1222	
- 35	351		- 66	1170	
- 36	4		- 67	1183	
- 37	136		- 68	1287	
- 38	520		- 69	1456	
- 39	910		- 70	1690	88410
- 40	1378				
- 41	1950		3415 - 73	2899	
- 42	2724		- 74	3179	
- 43	3185		- 75	3185	
- 44	3186		- 76	3184	
- 45	3185		- 77	3186	
- 46	3185	√ (4)	- 78	3184	
- 47	3184		- 79	3184	
- 48	3185		- 80	3185	
- 49	3184		- 81	3138	
- 50	3184		- 82	2886	
- 51	3184		- 83	2509	
- 52	3184		- 84	2060	
			- 85	1625	37426

✓ (1)

√ (3)

√ (4)

√ (3)

✓

*St Henri
Dames*

7 Octobre 1904.


La. N. Senécal, Ecr.,
Greffier-Trésorier
Cité de St. Henri -

Messieurs

J'ai l'honneur de vous adresser présentement un rapport
en réponse à la demande qui m'avait été faite au sujet des superfi-
cies des diverses propriétés STEPHENS à St. Henri.

J'ai l'honneur d'être, Cher Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,


Ingénieur Cité de St. Henri

[Handwritten mark]

P49/B2,2

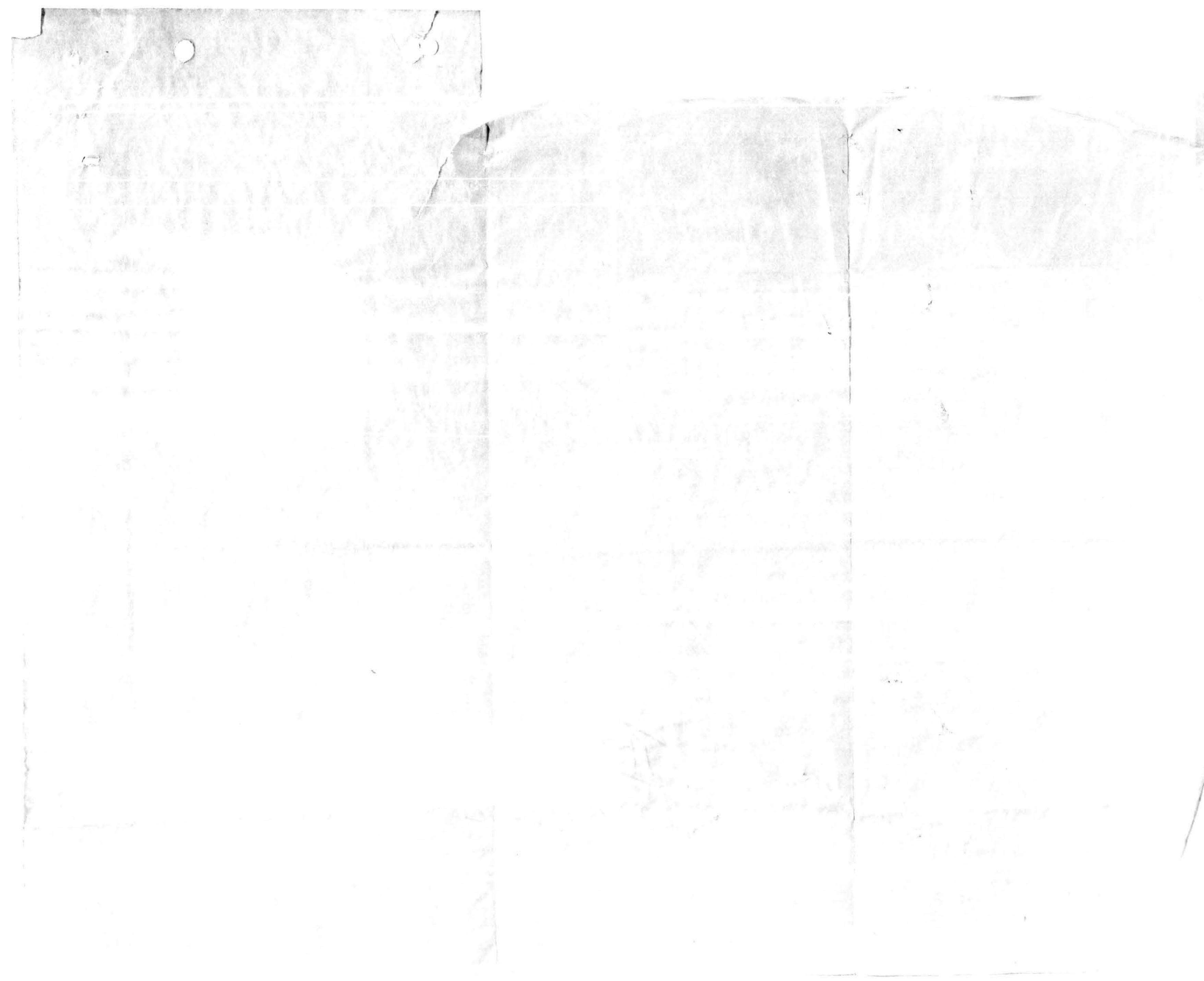
Plan Terrain des abattoirs

Plan #17

Voir Bobine 1 #6

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

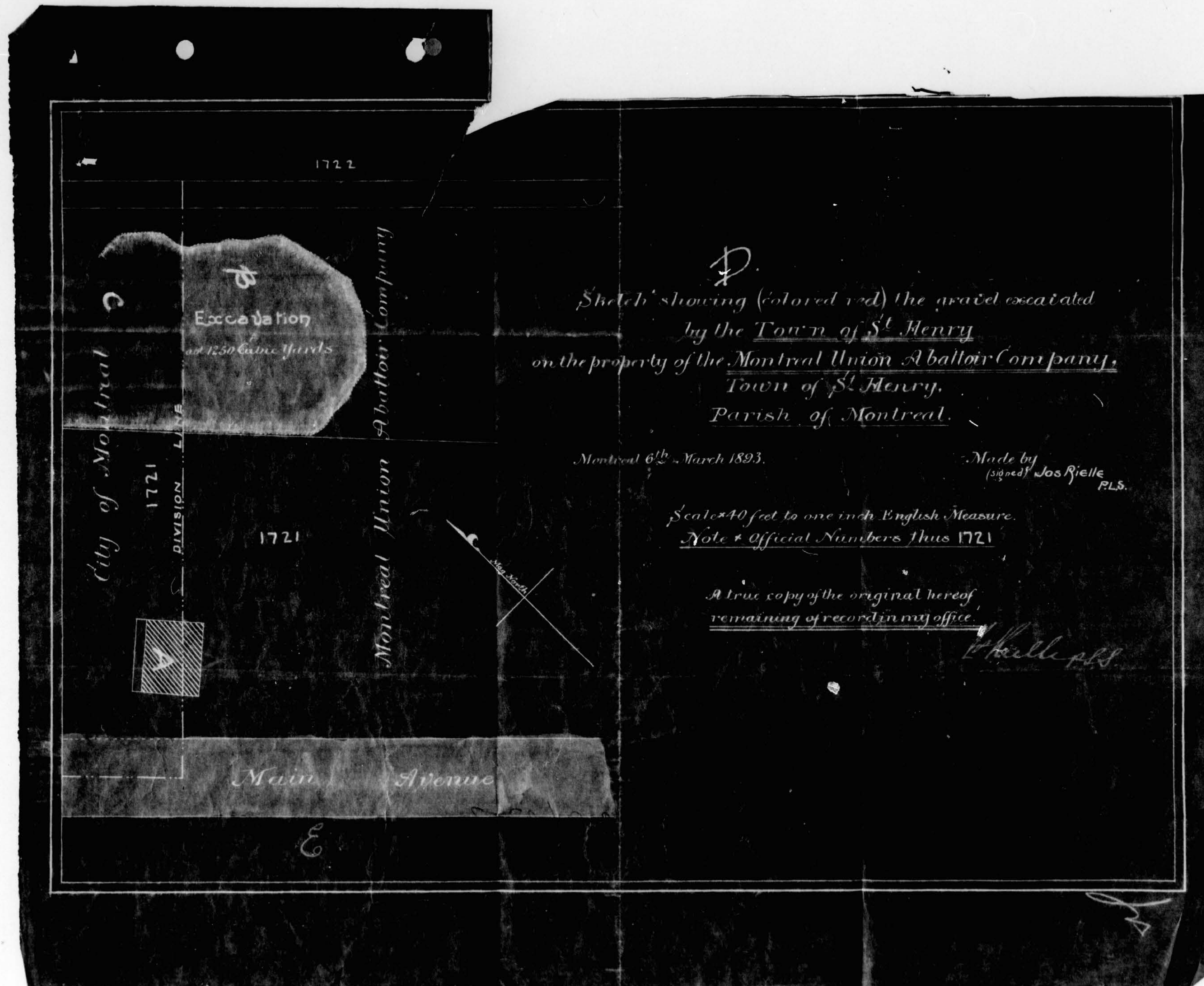
16X 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



6

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

SMA SCHAF



Sketch showing (colored red) the ground excavated
by the Town of St. Henry
on the property of the Montreal Union Abattoir Company,
Town of St. Henry,
Parish of Montreal.

Montreal 6th March 1893.

Made by
(signed) Jos Rielle
P.L.S.

Scale 40 feet to one inch English Measure.
Note * Official Numbers thus 1721

A true copy of the original hereof
remaining of record in my office.

H. Rielle P.L.S.